



Faure Gnassingbé et ses pairs de la CEDEAO en session extraordinaire

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a pris part ce mardi par visioconférence à une session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO).

Faure Gnassingbé a échangé avec ses pairs de l'Institution sous régionale sur le fonctionnement de l'organisation, et surtout sur l'harmonisation des points de vue au sujet du renouvellement des instances de l'Union Africaine (UA).

Au sujet du renouvellement des instances de l'UA, il s'agit notamment de l'élection du président et du vice-président de la Commission ainsi que le renouvellement du mandat des responsables des différents organes de décisions.

Les dirigeants de la sous région ont également saisi l'occasion pour faire le tour d'horizon des questions d'intérêt commun et de la situation sociopolitique et économique dans les différents pays de la CEDEAO.

La Rédaction



2ème session extraordinaire des députés membres du parlement de la CEDEAO

Les députés membres du parlement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont entamé mardi 21 juillet, la deuxième session extraordinaire de l'année 2020.

Pour cette session de la 5^{ème} législature ouverte à Abuja au Nigéria, le parlement de la CEDEAO a opté pour la visioconférence, compte tenu du contexte marqué par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Les députés du Togo, à l'image des autres parlementaires des quatorze autres pays membres du regroupement régional, participent également à cette session extraordinaire au siège de l'Assemblée nationale.

Au cours des travaux qui vont durer cinq jours, les parlementaires togolais auront à débattre, à examiner et à adopter à distance plusieurs points avec leurs homologues de la CEDEAO.

Les sujets au menu de l'agenda de cette session extraordinaire sont relatifs entre autres au point sur la situation du prélèvement communautaire, à l'évolution de la pandémie à coronavirus COVID-19 dans la Communauté CEDEAO, à l'examen et

l'adoption du projet de rapport de la session inaugurale de la cinquième législature du parlement. Durant les cinq que vont durer les travaux, les députés du parlement de la CEDEAO vont également examiner et adopter le projet de programme de travail des Commissions permanentes, mixtes et ad' hoc ainsi que celui relatif au plan d'activités du parlement, au titre du deuxième semestre de l'année.

Egalement inscrit au programme de la session, l'examen de la requête du Président de la Commission de la CEDEAO pour l'assistance du parlement dans la mise en œuvre du Protocole de la CEDEAO sur le Prélèvement communautaire est aussi inscrit au programme de la session.

Pour rappel, le Togo est représenté au parlement de la CEDEAO par cinq (05) députés à savoir les honorables Aklesso ATCHOLI (3ème vice-président du parlement de la CEDEAO), André JOHNSON, Eké Kokou HODIN, Koffi TSOLENYANU et Kounon Nahou AGBANDAO.

La Rédaction



**Session extraordinaire des
chefs d'État et de**

gouvernement de l'UEMOA

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont tenu ce lundi 27 avril, une session extraordinaire par visioconférence sur la situation politique, sécuritaire et sanitaire dans l'Union.

La session a été présidée par M. Alassane Dramane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA.

Les dirigeants de l'UEMOA ont à cette occasion, adressé leurs vives félicitations au chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé pour sa réélection à la tête du Togo, et au Président Umaro Sissoco EMBALO, pour son accession à la magistrature suprême de la Guinée-Bissau.

Ils ont par ailleurs exprimé leur soutien au Président malien Ibrahim Boubacar KEITA pour les efforts entrepris en vue de la libération de Soumaïla CISSE, ancien Président de la Commission de l'UEMOA détenu par des groupes terroristes depuis des semaines.

Les travaux ont été également consacré aux meilleures réponses à apporter à la pandémie du COVID-19 aux plans sanitaire et économique. Au menu des échanges, l'identification de réponses collectives à mettre en place pour d'une part, limiter la propagation de la pandémie et, d'autre part, atténuer les effets pervers de ces mesures sur les économies des Etats membres de l'UEMOA. L'objectif poursuivi est la création des synergies d'action pour plus de cohérence et d'efficacité des mesures prises et pour préserver les acquis de l'intégration régionale.

Il faut signaler que l'ouverture des travaux a été marquée par une minute de silence, expression de compassion et de condoléances aux citoyens victimes de la maladie au COVID-9 au

sein de l'Union.

La Rédaction